



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan de relance – axes confiés à l'ADEME

Environ 2Md€ fléchés sur 2020/21/22

Des dispositifs ADEME pré-existants renforcés :

Mesures du plan de relance		Budgets	
		2019	Budget en +
Augmentation du fonds chaleur	Amplification du fonds chaleur de l'ADEME	350 M€/an	100 M€/an
Économie circulaire	Amplification des dispositifs du fonds économie circulaire de l'ADEME : - centres de tri, - ressourceries, - réemploi des emballages, - ORPLAST, - CSR, - tri des biodéchets	164 M€/an	242 M€/an (2021/22) 16M€ 2020 pour urgence Plastiques
Stratégie hydrogène	Amplification du fonds hydrogène existant	50 M€/an	137,5 M€/an (2021/2022)
	Investissement d'avenir		Encore à préciser
Frches urbaines	Accélérer la remise à disposition des friches polluées	0,5 M€/an	20 M€/an



Des dispositifs nouveaux :

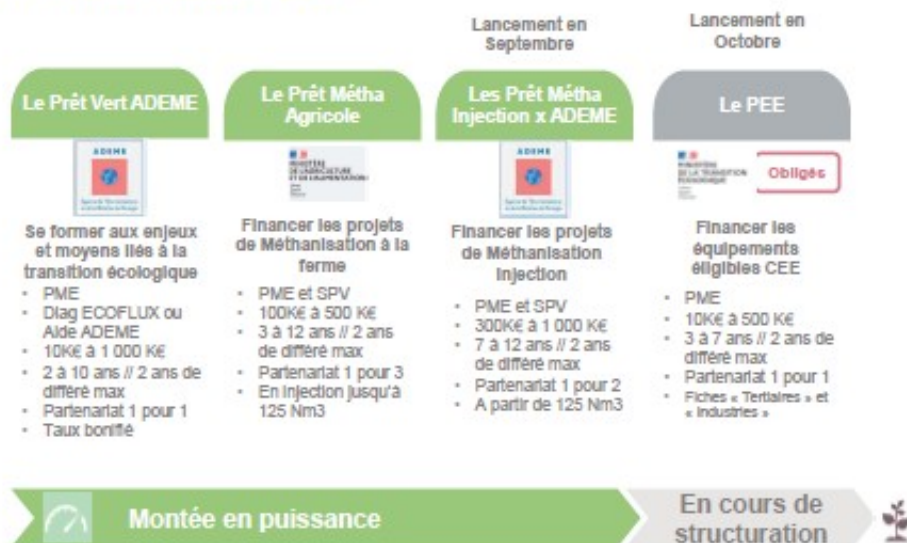
Mesures du plan de relance		Budgets	
		2019	Budget en +
Décarbonation de l'industrie	Amplification soutien à la chaleur bas carbone pour l'industrie, incluant une aide au fonctionnement (nouveau)	Entre 50 et 100 M€/ an	Environ 500 M€/an (2021/22) Et 200M€ en 2020
	Nouveau soutien à l'efficacité énergétique, électrification		
Stratégie hydrogène	Action nouvelle : Soutien aux gros industriels, IPCEI		
Faciliter la transition écologique des PME	Déploiement d'actions expérimentées par l'ADEME auprès de PME,	qqs M€/an	Environ 40 M€/an
Tourisme durable	Nouvelle action de l'ADEME vers les PME du tourisme, notamment rurales		25 M€/an



Des actions partenariales BPI/ADEME

L'offre renforcée autour des enjeux de climat et de transition

L'offre de financement dédiée à la TEE



L'offre d'accompagnement dédiée à la TEE

